Envoyé en préfecture le 06/07/2026
Reçu en préfecture le 06/07/2026
Publié le
ID : 035-213501158-20260702-D32DAU_JUI26-DE

Fougères

DAU - KB

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JUIN 2026

32- BILAN DES ACQUISITIONS ET CESSIONS DE L'ANNEE 2025

Rapporteuse : Mme RAULT

En application de l'article L 2241-1 du code général des collectivités territoriales, le bilan des acquisitions et cessions opérées sur le territoire d'une commune de plus de 2 000 habitants par celle-ci, donne lieu chaque année à une délibération du conseil municipal.

Ce bilan est annexé au compte administratif de la commune et doit faire l'objet d'un rapport au Conseil Municipal pour lui permettre de porter une appréciation sur la politique foncière menée par la Commune et assurer l'information de la population.

ACQUISITIONS 2025

N°	DCM du	Date de l'acte	Nature du bien	Localisation	Identité du vendeur	Conditions	Destination du bien
1	27/03/2025	21/10/2025	Terrain	Parcelle AK 476p – 87 rue Kleber	SCI AFA – Monsieur TROPEE	Gratuit	Régularisation domaine public
2	22/05/2025	13/03/2026	Echange de terrain	Parcelle AS 174 – rue des Feuteries	SCI LA FOUGERAISE – Monsieur LECREN Christian	10 000 € HT (Echange sans soulte)	Echangé réalisé dans le cadre du projet de Pôle d'Echange Multimodal

1/ Cette acquisition concerne la régularisation d'un alignement sur rue. La parcelle concernée fait partie du domaine public, il s'agissait donc de faire l'acquisition de cet espace déjà affecté à l'usage direct du public.

2/ Il s'agit d'un échange de terrain entre la SCI LA FOUGERAISE et la VILLE DE FOUGERES.
Cet échange est intervenu dans le cadre du projet de pôle d'échange multimodal mené par la collectivité.
Cette parcelle permettra, à terme, d'assurer la desserte du parking de l'Esplanade des Chaussonnières.

Signé électroniquement par Aurélie LEBARBENCHON le 01/07/2026 15:37:49

Envoyé en préfecture le 06/07/2026
Reçu en préfecture le 06/07/2026
Publié le
ID : 035-213501158-20260702-D32DAU_JUI26-DE

CESSIONS 2025

N°	DCM du	Date de l'acte	Nature du bien	Localisation	Identité de l'acquéreur	Conditions
1	27/06/2025	03/11/2025	Parcelle BE 194 de 189 m²	Rue Colette BESSON	Monsieur DOUDARD Michel et Madame FRETIGNE Jacqueline	6 660 € HT et hors frais
2	12/12/2024	27/06/2025	Parcelles BC 103p et BC 120p 9 170 m²	Bd Nelson Mandela	Association Anne BOIVENT	25 € le m² 229 250 € HT
3	22/05/2025	13/03/2026	Echange de terrain Parcelle AK 1015 de 45 m² Parcelle AI 1364 de 31 m²	Esplanade des Chaussonnières ET rue des Feuteries	SCI LA FOUGERAISE – Monsieur LECREN Christian	10 000 € HT (Echange sans soulte)
4	06/11/2025	En cours	Parcelle AM 46 de 314 m²	Rue Colbert	SAS AIV	10 € le m² Soit 3 140 € HT

1/ Il s'agit de la cession d'une parcelle d'espace vert située à proximité du lotissement de la Placardière.
Cette parcelle était difficile à entretenir car située entre deux propriétés, à proximité du jardin de Monsieur et Madame DOUDARD-FRETIGNE.

2/ L'association Anne Boivent a sollicité la ville de Fougères pour faire l'acquisition de cette parcelle en vue de réaliser une maison d'accueil spécialisée sur le secteur de Paron.

3/ Il s'agit du même dossier figurant en acquisition, à savoir un échange de terrain entre la SCI LA FOUGERAISE et la VILLE DE FOUGERES.
Cet échange est intervenu dans le cadre du projet de pôle d'échange multimodal mené par la collectivité.
Les parcelles vendues permettent à la SCI LA FOUGERAISE de compenser l'acquisition de la parcelle par la ville de FOUGERES.

4/ La société AIV a sollicité la ville de FOUGERES pour acquérir une parcelle déjà utilisée pour l'exercice de leur activité.

Sur avis favorable de la commission « Urbanisme, Logement et Aménagement durable », le conseil municipal est invité à prendre acte de ce bilan.

Signé électroniquement par Aurélie LEPARENTIER le 01/07/2026 15:37:49

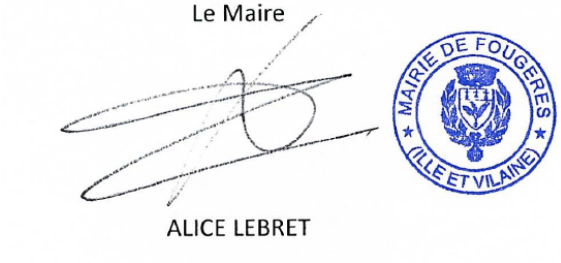
Envoyé en préfecture le 06/07/2026
Reçu en préfecture le 06/07/2026
Publié le
ID : 035-213501158-20260702-D32DAU_JUI26-DE

LE CONSEIL MUNICIPAL PREND ACTE

Pour expédition conforme,
En Mairie,
A Fougères,

Madame le Maire,

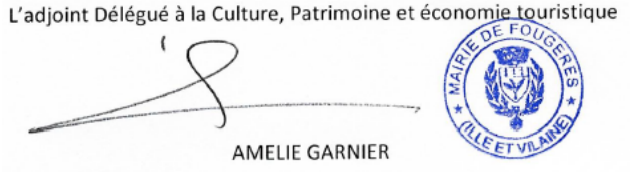
Le Maire



Signé électroniquement par : Alice LEBRET
Le 2026-07-01T16:05:33+02:00

La secrétaire de séance,

L'adjoint Délégué à la Culture, Patrimoine et économie touristique



Signé électroniquement par : Amélie GARNIER
Le 2026-07-02T13:47:49+02:00

Signé électroniquement par Amélie GARNIER le 02/07/2026 13:47:49